

DÉLIBÉRATION N° 9

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 4 AVRIL 2013**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les programmes repris dans le tableau ci-dessous comme devant bénéficier des versements en provenance du compte d'affectation spéciale.

Cité et opération	Financement complémentaire par versements du CAS (2011 et 2012)
La Joliette Rénovation des bâtiments J et E	746 369,00 €
Rénovation globale de la cité de La Rochelle	300 000,00 €
Rénovation globale de la cité du Havre	739 000,00 €
Rénovation globale de la cité de Trinité	370 000,00 €
Gex Rénovation des pièces humides	138 200,00 €
Woippy Réfection des façades et pignons avec isolation	327 000,00 €
Cysoing Réfection de la voirie et du réseau d'assainissement	300 000,00 €
Anglet Rénovation des pièces humides et des cuisines	192 500,00 €
Ferney-Voltaire Rénovation des pièces humides et des sanitaires	216 038,00 €

Fait à Montreuil, le 4 avril 2013

La présidente,



Hélène CROCQUEVIEILLE